

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 117 (1972)
Heft: 7

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue militaire suisse

Fondée en 1856 – Paraît tous les mois

Rédacteur en chef: Major EMG M.-H. Montfort

Administrateur: Major E. Juvet

Administration et édition:

Association de la Revue militaire suisse, 4, place Pépinet, 1003 Lausanne, tél. (021) 20 31 51.

Chèques post. 10-5209 – **Impression et expédition:** Imprimeries Réunies S.A., 33, avenue de la Gare, Lausanne – **Annonces:** Permédia, département de Publicitas S.A. pour la presse

périodique, 9-11, rue du Prince, 1211 Genève 3.

Permedia - 6002 Lucerne Hirschmattstrasse, 36 Tél. (041) 23 66 66

TARIF DES ABONNEMENTS:	Suisse	1 an: Fr. 22.—	Prix du numéro
	Etranger	1 an: Fr. 27.—	Fr. 2.50

Les abonnements partent du 1^{er} janvier et continuent jusqu'à révocation écrite.

Une durée intermédiaire n'est acceptée que l'année de souscription.

L'appréciation médico-militaire de l'aptitude au service, et plus particulièrement celle des conscrits par les CVSR

Quel titre magistralement rébarbatif et propre à décourager le lecteur le mieux intentionné! Je me résous tout de même à entrer en lice sur cet objet pour trois raisons. Les conscrits, leurs parents et connaissances, surpris par les décisions des CVS ont toujours été et sont encore nombreux; les échos m'en parviennent. Je pense, d'autre part, que malgré toute la bonne volonté, les capacités et la conscience professionnelle des médecins militaires, liés par les instructions du service de santé, l'actuelle visite sanitaire est en partie dépassée, comme l'est le mode de recrutement lui-même. J'estime enfin que je dispose du recul nécessaire et d'une expérience bientôt vieille de douze ans m'autorisant à en parler en toute connaissance de cause. Que l'on me comprenne bien, je ne condamne pas; tout système est perfectible et destiné à s'adapter à l'évolution naturelle.